



MOHAMED BAHLOUL

Expert Comptable

Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie

Immeuble El BORJ Bloc B 4eme étage bureau n°4.5 SFAX

Tel : 74 403.878 – Fax : 74 403.870

GSM : 98 401 904 – 22 364.034

E-mail : b.mohamed2010@gmail.com

SOCIETE L'ASSISTANCE INFORMATIQUE

RAPPORT D'EVALUATION DU LOGICIEL AI-COMPTA

Juillet 2014

Après diagnostic et évaluation du logiciel AI-COMPTA nous développons dans ce qui suit :

- un recensement des principales forces ;
- une analyse critique de certaines limites qui doivent faire l'objet d'une amélioration lors de la prochaine mise à jour dudit logiciel

1. Les forces du logiciel AI-COMPTA:

Le logiciel AI-COMPTA est un système complet de gestion comptable et financière multi-exercice. Il est 100% Tunisiens, conforme aux normes internationales et adaptables à la législation du pays. Le logiciel AI-COMPTA est classé parmi les premiers logiciels sur le territoire tunisien grâce aux avantages qu'il détient.

On peut citer à titre indicatif et non exhaustif quelques points forces du logiciel, tels que:

- Il est facile à exploiter
- Il assure le contrôle d'accès, la confidentialité et la sécurité physique et logique des données
- Saisie guidée par maquette réduisant les erreurs de frappe et normalisant les écritures
- Numérotation des pièces par journal et par période
- Pas de limitation du nombre d'imputations par pièce
- Pas de limitation du nombre de journaux
- Importation des imputations à partir d'autres logiciels
- Préparation, impression et intégration des documents de paiement : Chèques, effets, espèce, ordres de virement et des attestations des retenues à la source au profit des fournisseurs bénéficiaires
- Lettrages et annulation de lettrages automatiques et manuels : Avec cette fonction, AI-COMPTA aide à la justification et au suivi des comptes auxiliaires
- La saisie des écritures dans n'importe quelle devise
- La restitution des états sous forme de fichiers communicables et exploitables par les tableurs
- Etc ...

2. Analyse critique du logiciel AI-COMPTA:

Comme tout logiciel, l'AI-COMPTA présente certaines limites qui doivent faire l'objet d'une amélioration lors de la prochaine mise à jour dudit logiciel à savoir :

- La préparation des états financiers avec plusieurs langues autre que le français à savoir l'arabe, l'anglais...
- La préparation des états de flux de trésorerie selon le modèle autorisé
- La détermination du tableau d'amortissement sans recours au logiciel AI-IMMOB
- La possibilité de transfert des journaux
- Le logiciel fixe la période de l'exercice comptable à une année, alors que la période de premier exercice d'activité peut selon la législation tunisienne s'étaler sur une période supérieure à une année.

Synthèse

Dans une perspective de développement du logiciel AI COMPTA, nous avons procédé à une évaluation dudit logiciel et nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion et formuler certaines constatations.

Il convient de signaler que les applications actuellement en vigueur au niveau du logiciel, sont dans leur ensemble satisfaisantes, et répondent dans une large mesure aux principes comptables généralement admis, hormis certains volets où des mesures pourraient, à notre avis, être prises à des fins d'améliorations.

Dans le cadre de nos travaux, nous avons procédé à l'appréciation des limites relevées et nous pouvons signaler que ces dernières sont sans effets significatifs sur la fiabilité des informations financières fournies et ne remettent pas en cause la fiabilité dudit logiciel.

Tunis, le 23 juillet 2014

Mohamed BAHLOUL


Mohamed Bahloul
Expert comptable - Commissaire aux comptes
Membre de l'ordre des experts Comptables de Tunisie
Tél: 74 403 878 / Fax: 74 403 870
GSM: 98 401 904 - 22 364 034